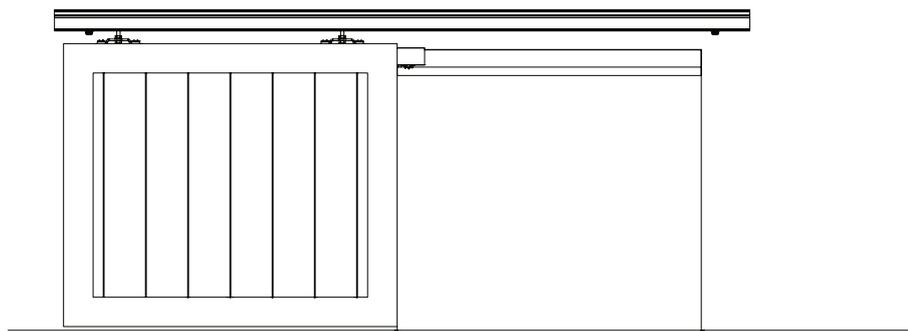




Notice de pose

1 VANTAIL / 1 RAIL / 1 MOTEUR



** Illustration pour une motorisation à gauche vue de l'extérieur.*

2 VANTAUX / 1 RAIL / 2 MOTEURS



**KIT MOTORISATION SOUS LINTEAU
PAR CRÉMAILLÈRE RÉGLAGE MANUEL
POUR VOLETS COULISSANTS**

Réf. AI21070

SOMMAIRE

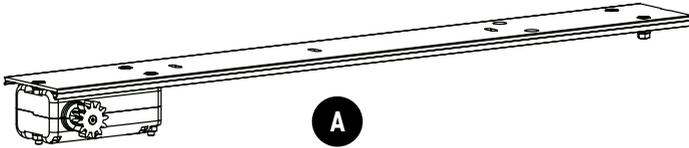
Configuration	P.3
Caractéristiques	P.4
Consignes spécifiques de sécurité	P.5
Notice de pose	P.6
Réglage de la télécommande	P.14
Procédure	
A Synchronisation télécommande avec moteur	P.15
B Inversion du sens de rotation (<i>si nécessaire</i>)	P.16
C Réglage des fins de course	P.17
D Resserage des butées	P.19
+ OPTION	
E Synchronisation télécommande supplémentaire	P.20
F Désynchronisation télécommande	P.21
Diagnostic	P.22
Conditions générales de garantie	P.22

CONFIGURATION

Composition

Pour $L \leq 1200$ mm

- Pour $L > 1200$ mm : **D** x2 // **E** x2 // **F** x2
- Pour une motorisation 2 vantaux, prendre le kit droit + gauche.



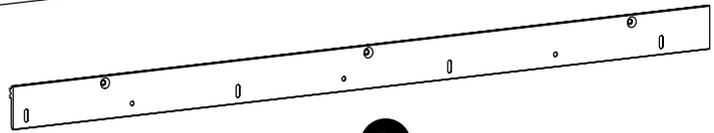
A
Plaque support
(x1)



B
Moteur tubulaire
(x1)



C
Capot
(x1)



D
Profil support crémaillère
(x1)



E
Crémaillère
(x4)



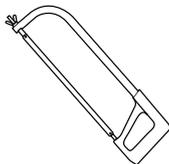
F
Visserie
(x4)



G Télécommande
(x1)

Visserie pour la fixation dans la baie et sur le vantail non fournie.
Il appartient au poseur de choisir la visserie adaptée au type de support.

Outils nécessaires



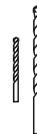
Scie
à métaux



Scie
circulaire



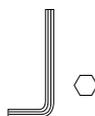
Perceuse /
Visseuse



Forêt
Ø4 et Ø10 mm



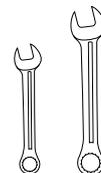
Tournevis



Clé Allen
2,5 et 5 mm



Clé pipe
13 mm



Clé plate
7 et 10 mm

CARACTÉRISTIQUES

I- CARACTÉRISTIQUES VOLET COULISSANT

Matière du vantail

- Bois, Alu, PVC, ...

Épaisseur de vantail

- De 28 à 40 mm

Ouverture

- 1 Vantail / 1 Rail / 1 Moteur : de 730 à 2400 mm*
- 2 Vantaux / 1 Rail / 2 Moteurs : de 1460 à 4800 mm*

* Au-delà, demander la faisabilité et les accessoires correspondants.

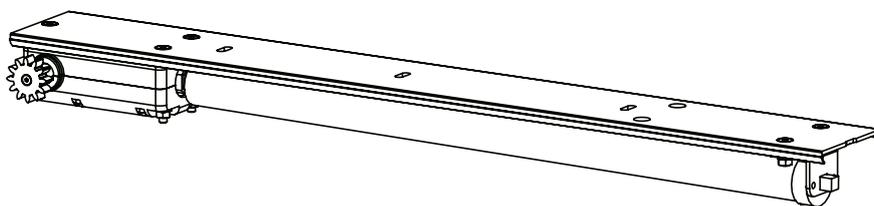
Longueur du câble

- 1000 mm

Poids

- Jusqu'à 80 kg/vantail

II- MOTEUR ET BLOC DE RÉDUCTION



Tension d'alimentation	230 V / 50 Hz
Consommation	0.63 A / 144 W
Fins de course	Électronique (réglage par la télécommande)
Durée max. d'utilisation continue	4 minutes
Degré de protection	IP44
Conformité CE	Oui
Vitesse fixe en entrée	28 tr/min
Vitesse fixe en sortie	48 tr/min ou 0,075 m/s
Couple maxi antipincement	Conforme à la norme NFEN 13659
Force d'entraînement maxi.	50N

Le moteur est doté d'un système anti-intrusion.

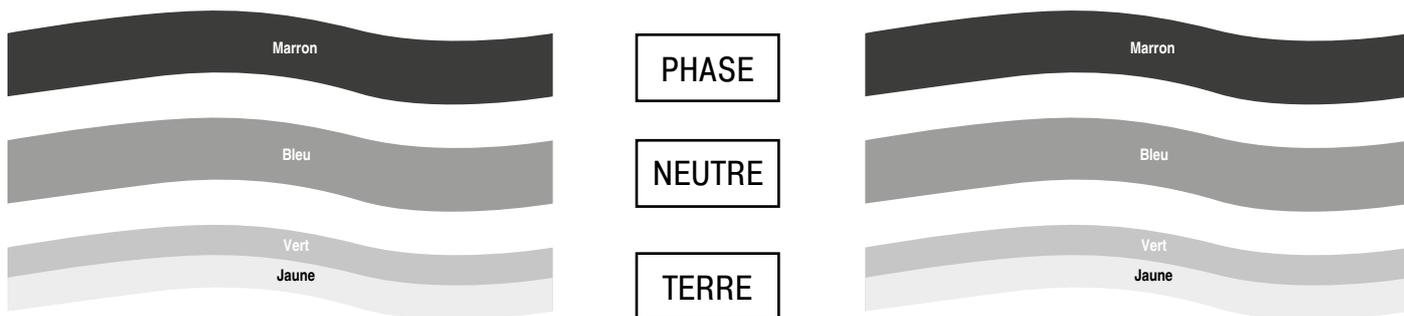
CONSIGNES SPÉCIFIQUES DE SÉCURITÉ

III - RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Raccorder le moteur au réseau électrique 230 V – 50 Hz.

Couper le courant.

Couper le câble de sortie du moteur à longueur et dénuder les 3 fils.



IV - MISE EN GARDE

Instructions importantes de sécurité et d'installation

Il est important pour la sécurité des personnes de suivre ces instructions. Conserver ces instructions. Pour garantir le bon fonctionnement du système, il est impératif d'utiliser l'ensemble nos composants.

1. Installer le moteur et les accessoires en suivant les instructions ci-jointes.
2. Faire poser le système par le professionnel qui respecte les règles de l'état de l'art.
3. Ne pas laisser les enfants jouer avec les dispositifs de commande fixes. Mettre les dispositifs de télécommande hors de portée des enfants.
4. Vérifier régulièrement l'installation pour déceler tout signe d'usure ou de détérioration de câbles, de ressorts ou de montage. Inspecter les boulons de fixation tous les 6 mois. Resserrer si nécessaire. Vérifier le bon état général des pièces tous les ans. Si une usure excessive est constatée, la pièce doit être remplacée. Si une réparation est nécessaire, ne pas utiliser le moteur.
5. Toutes les opérations de maintenance doivent être effectuées par des techniciens qualifiés pour intervenir sur des installations électriques. Avant toute vérification ou entretien du produit, débrancher l'alimentation et s'assurer que l'on ne puisse pas rebrancher l'alimentation par inadvertance.
6. Débrancher l'alimentation lors d'opération de nettoyage ou opérations de maintenance.
7. Avant d'installer la motorisation, vérifier que la partie entraînée est en bon état mécanique, qu'elle est correctement équilibrée et qu'elle s'ouvre et se ferme correctement.
8. Le raccordement au réseau électrique doit être effectué conformément aux prescriptions de la norme NF C15-100.

Le non-respect de ces instructions annule la garantie et la responsabilité de **TORBEL®**.

TORBEL® déclinera toute responsabilité si l'ensemble installé n'est pas composé exclusivement des accessoires **TORBEL®** prévus pour cette gamme.

La Société **TORBEL®** ne peut être tenue responsable des changements de norme et de standards intervenus après la diffusion de cette notice. Photos, dessins et caractéristiques du moteur ne sont pas contractuels.

V - CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

P.22



1.1



A (x1)



C (x1)

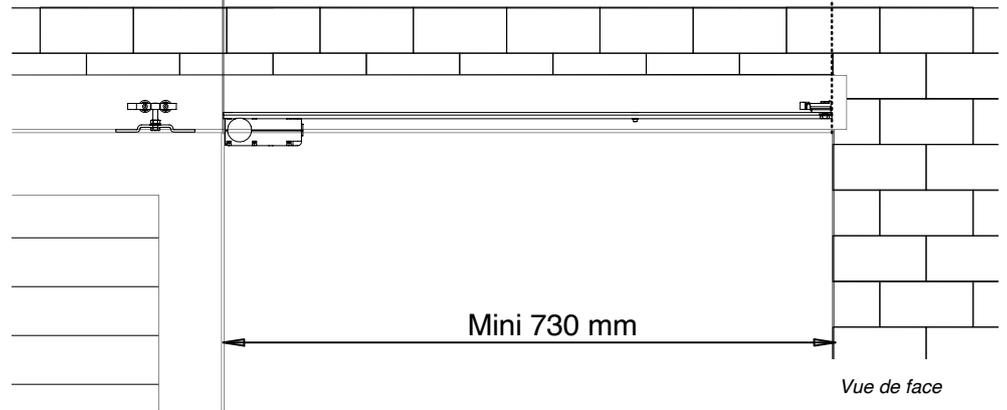
Ajuster la plaque support
et le capot à la largeur
de la baie.



Ligne de coupe

1200 mm

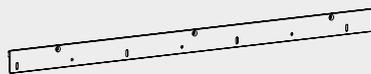
Vue de dessous



Mini 730 mm

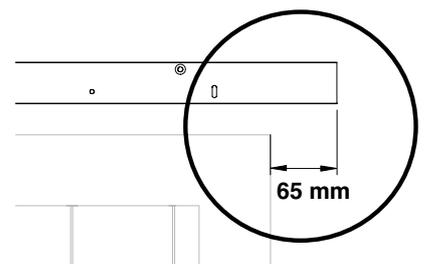
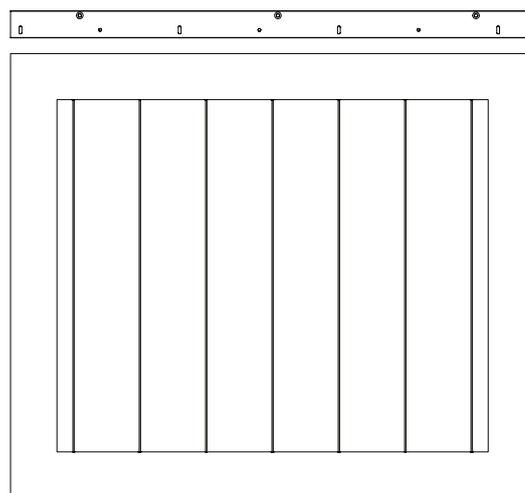
Vue de face

1.2



D (x1)

Couper le profil support crémaillère
à la largeur du vantail*.
(Attention au sens de coupe).



65 mm

*Il est possible de faire dépasser le profil
support crémaillère pour une ouverture totale.
Dépassement de 65 mm, uniquement pour
configuration simple vantail.

1 Débit des pièces



Scie à métaux

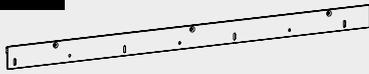


Perceuse



Tournevis

1.3



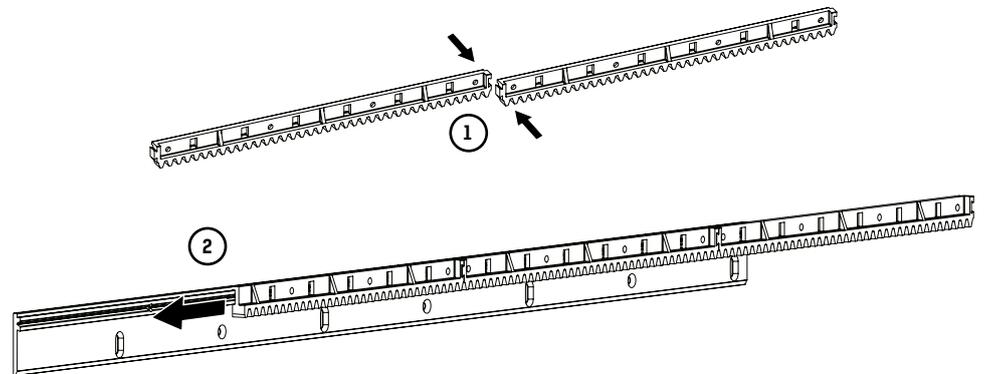
D (x1)



E (x4)

1 Assembler les crémaillères.

2 Glisser entièrement les crémaillères dans leur support.

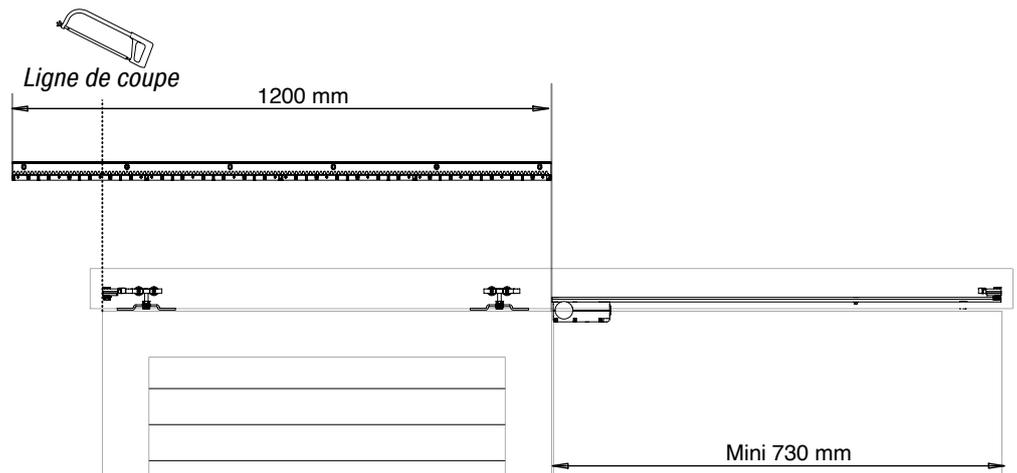


1.4



E (x1)

Ajuster la crémaillère à la largeur du volet.



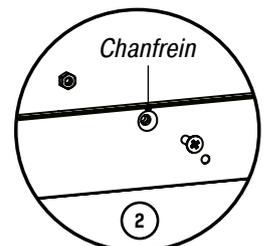
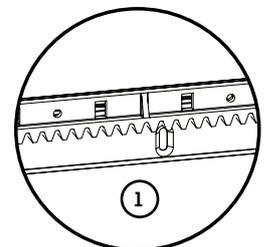
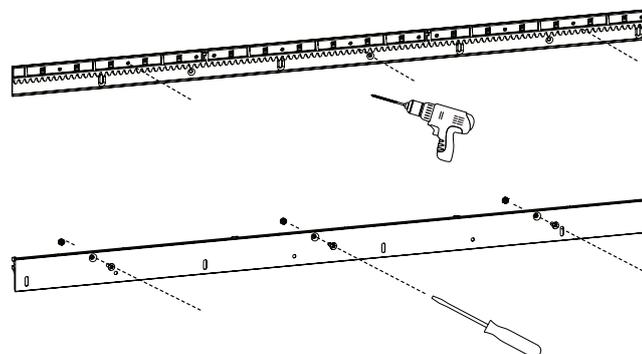
1.5



D + E

1 Percer chaque crémaillère, Ø4 mm sur un des pré-trous pour éviter le glissement.

2 Faire un chanfrein avec un foret Ø10 mm pour y loger la tête de vis du kit crémaillère (4 vis).



2

Repérage et perçage des trous



Crayon



Perceuse

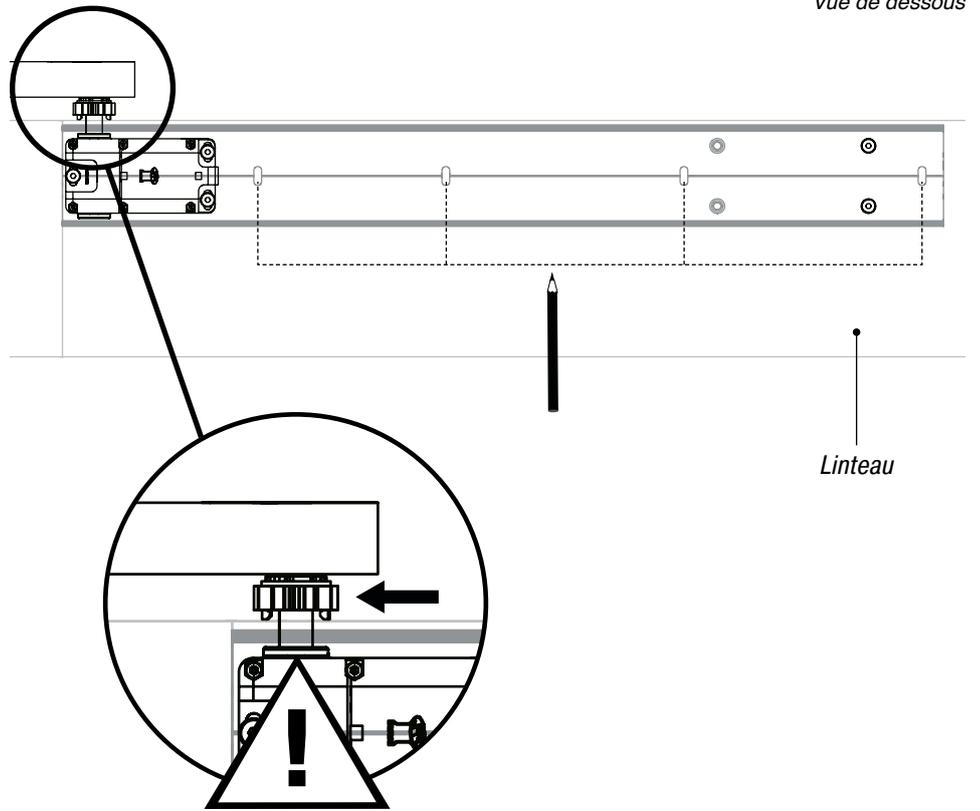
1.1



A (x1)

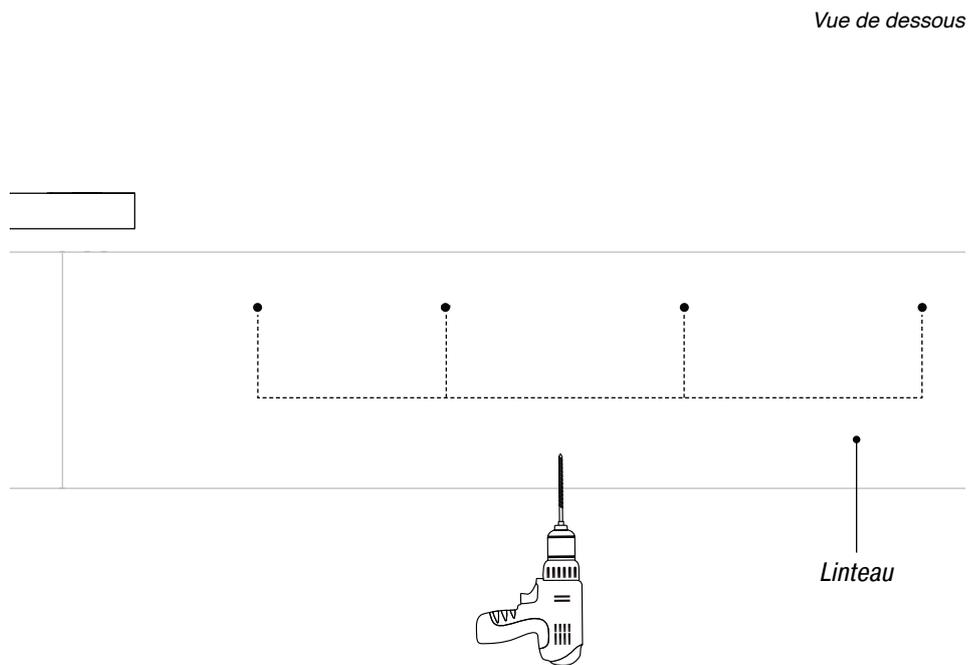
A l'aide de la plaque support, tracer la position des trous de fixation sur le linteau.

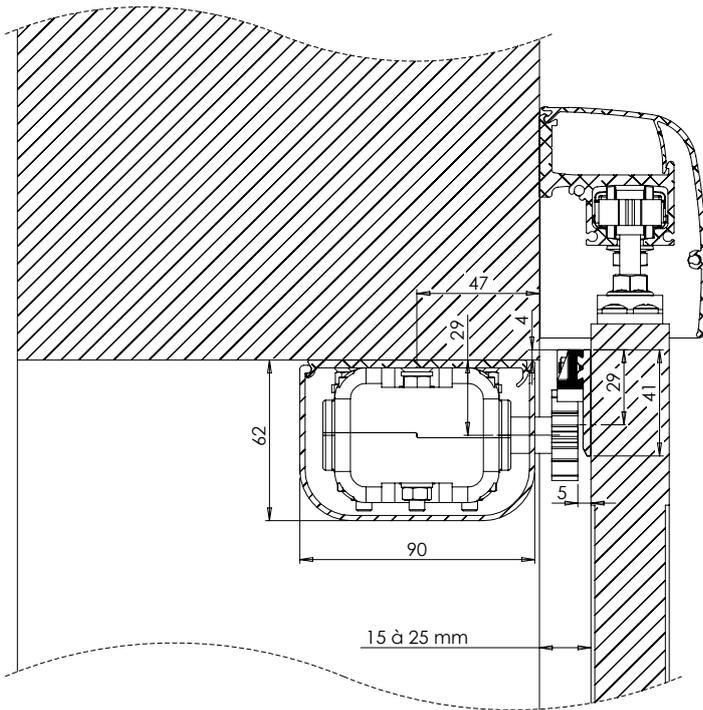
La cale doit venir au contact du vantail.



1.2

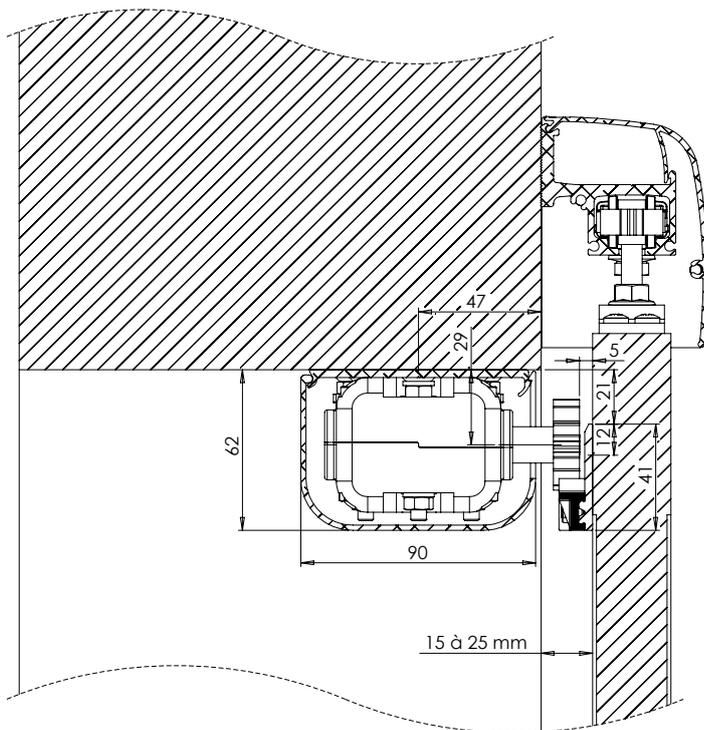
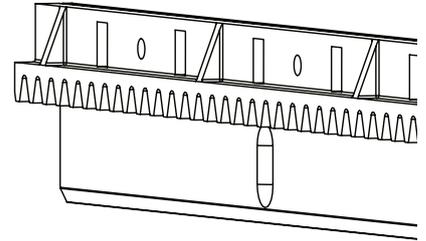
Percer les trous.





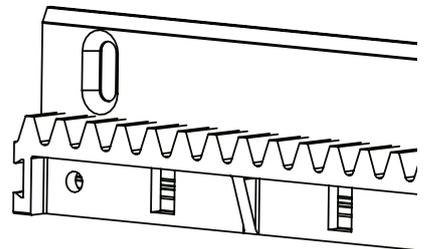
Configuration **A**

Crémaillère en haut



Configuration **B**

Crémaillère en bas



3

Vissage de la plaque support

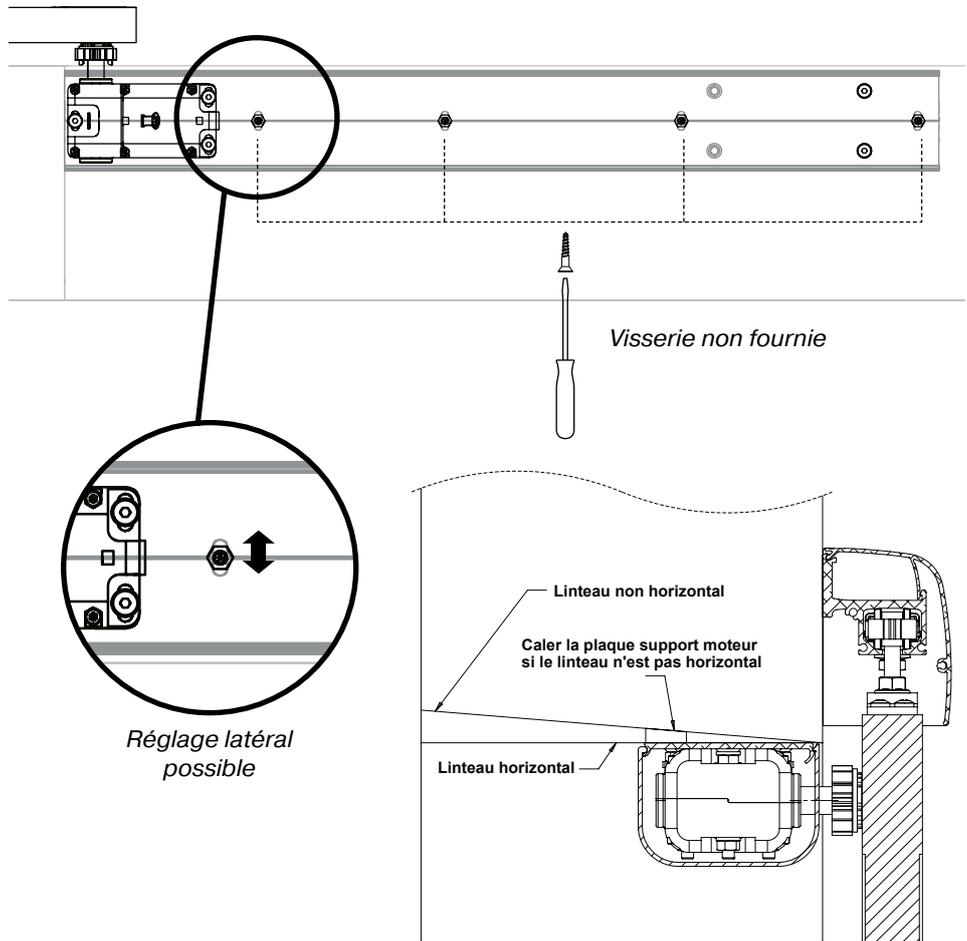


3.1

Vue de dessous



A (x1)



Réglage latéral possible

Visserie non fournie

Linteau non horizontal

Caler la plaque support moteur si le linteau n'est pas horizontal

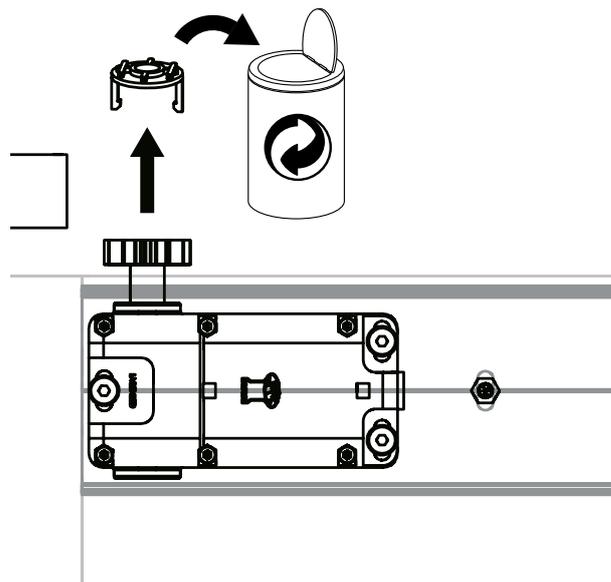
Linteau horizontal

Fixer la plaque support.

3.2

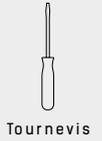
Vue de dessous

Jeter la cale.



4

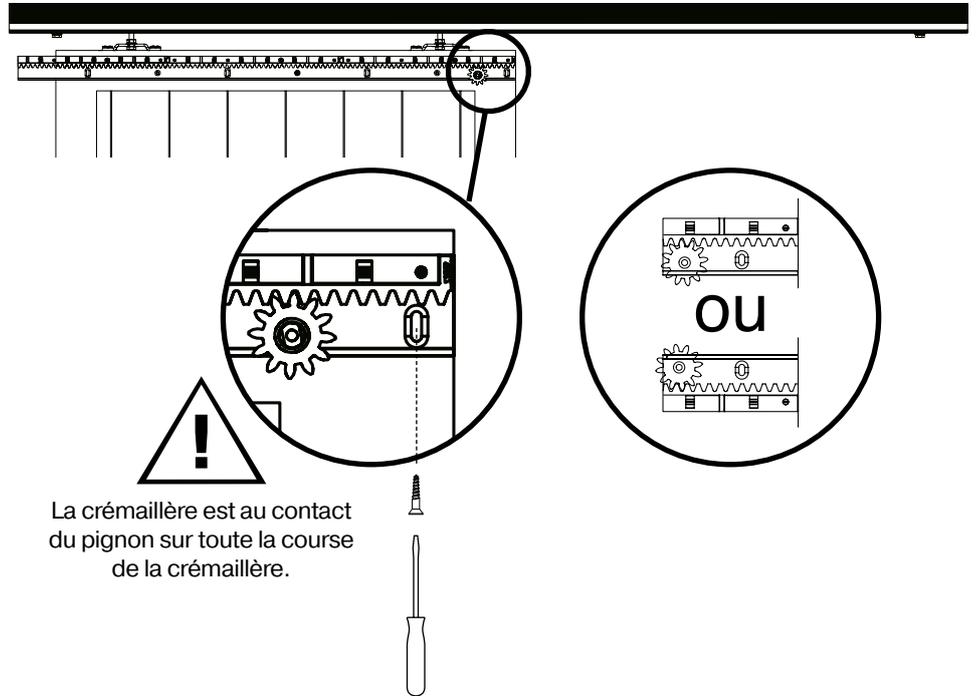
Fixation de la crémaillère



4.1

Vue de face de l'intérieur

Volet fermé, ajuster le niveau de la crémaillère et fixer le 1er trou.

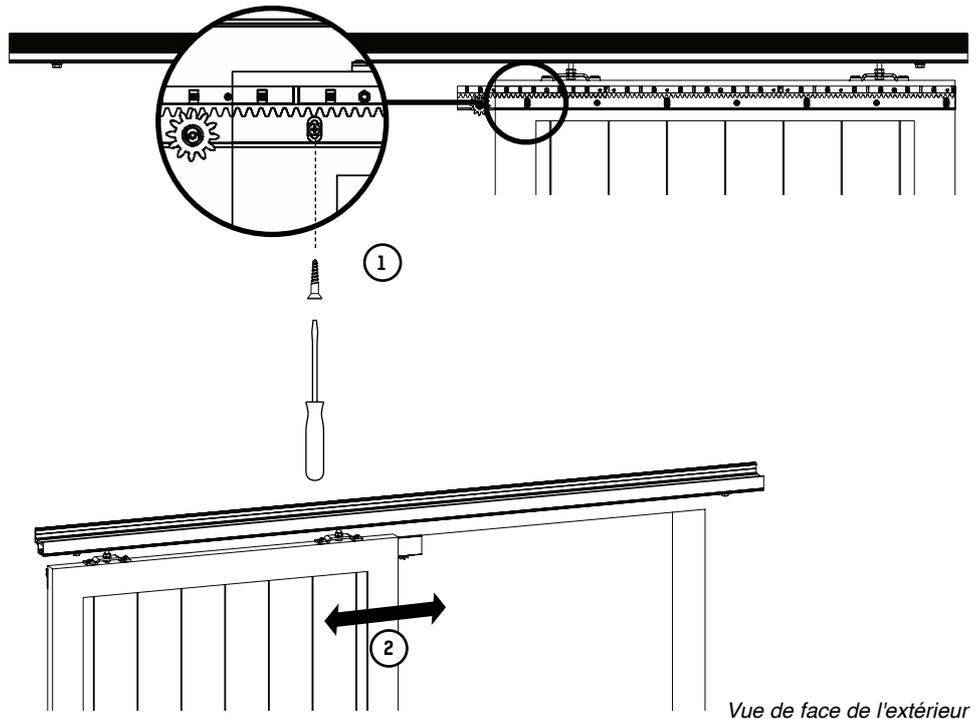


La crémaillère est au contact du pignon sur toute la course de la crémaillère.

4.2

Vue de face de l'intérieur

- 1 Volet ouvert, ajuster le niveau de la crémaillère et fixer le dernier trou.
- 2 Faire un aller-retour manuel du vantail pour vérifier le bon engrenage de la crémaillère et du pignon. Ajuster si besoin.



Vue de face de l'extérieur

4

Fixation de la crémaillère



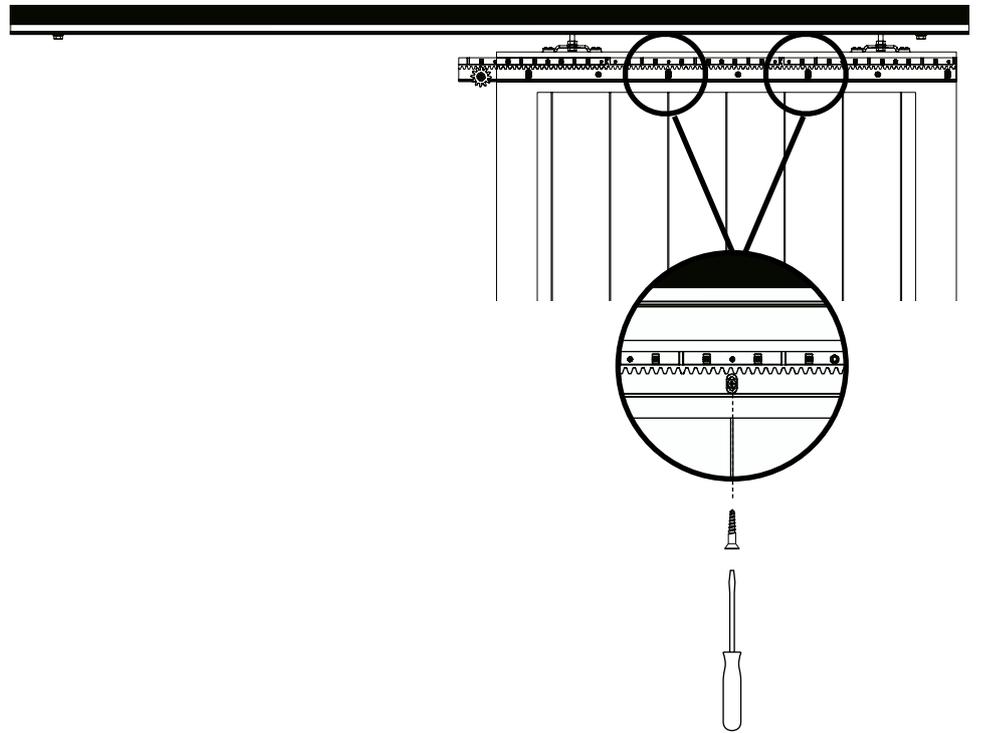
Tournevis

4.3

Vue de face de l'intérieur

Compléter la fixation
de la crémaillère.

Solidariser les vis
sur les trous restants.



5

Pose du moteur



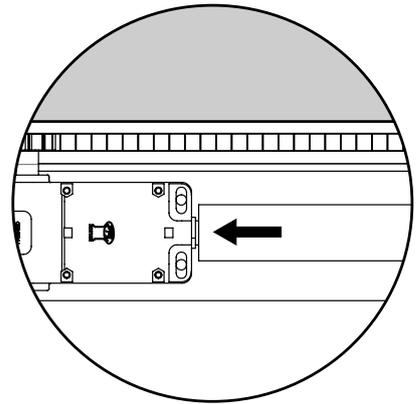
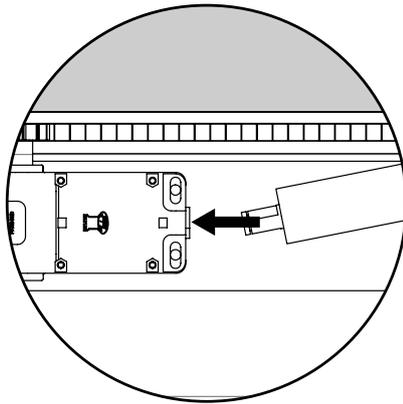
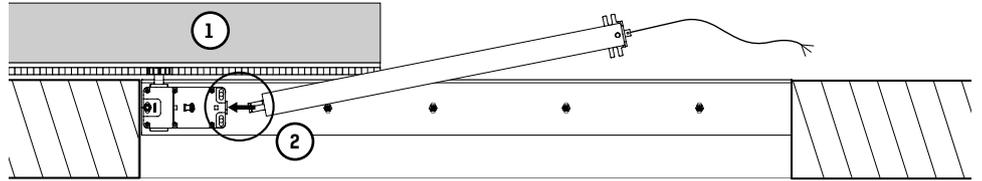
Clé pipe
13 mm

5.1

Vue de dessous



B (x1)



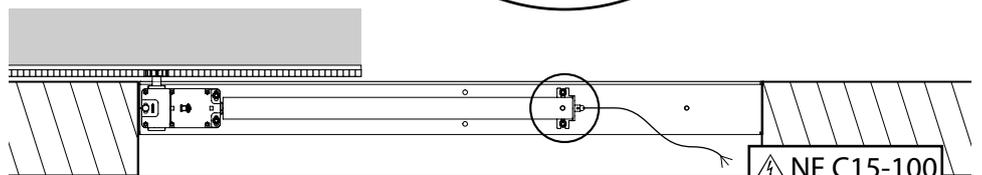
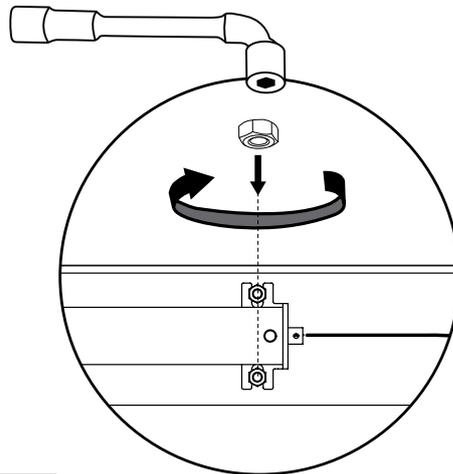
- 1 Le volet doit être positionné semi-ouvert.
- 2 Insérer le moteur.

5.2

Vue de dessous



B (x1)



Fixer le moteur.
Brancher selon
la norme NF C15-100.

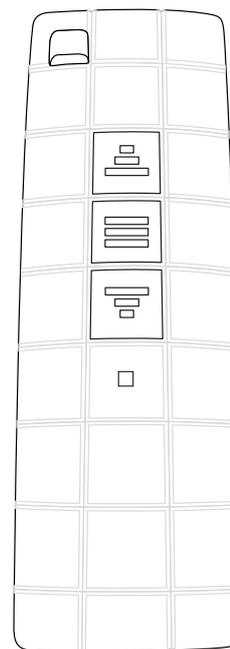
NF C15-100

RÉGLAGE TÉLÉCOMMANDE

1 vantail / 1 moteur

Procédure

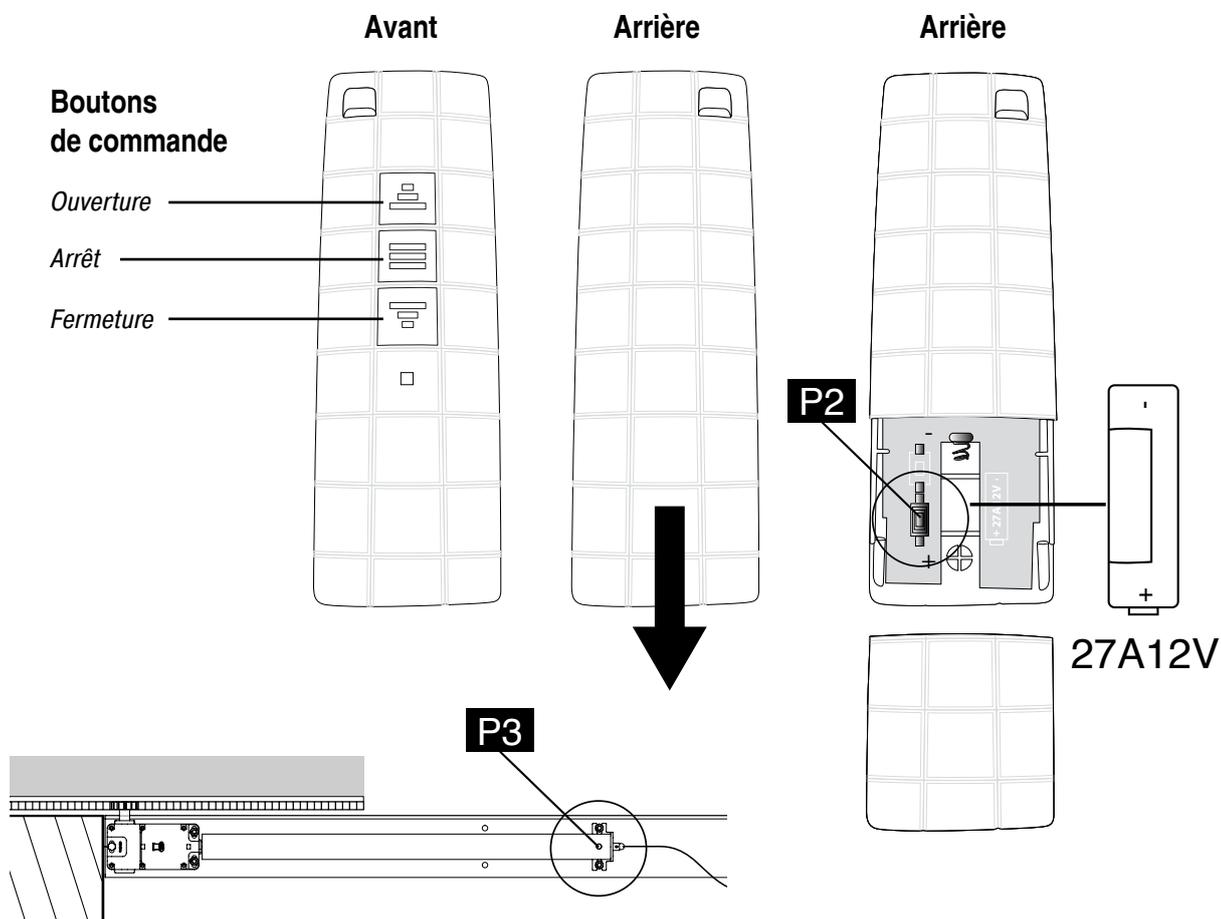
- A** Synchronisation télécommande avec moteur
- B** Inversion du sens de rotation (Si nécessaire)
- C** Réglage des fins de course
- D** Resserage des butées
- + OPTION**
- E** Synchronisation télécommande supplémentaire
- F** Désynchronisation télécommande



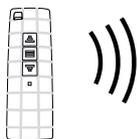
2 vantaux / 2 moteurs

Procédure

1. Moteur 1 → Moteur 2 débranché, effectuer les étapes **A B C**.
2. Moteur 2 → Moteur 1 débranché, effectuer les étapes **A B C**.
3. Rebrancher le moteur 1 avec les 2 vantaux dans la même position (ouverte ou fermée).



A Synchronisation télécommande avec moteur



1 Couper l'alimentation du moteur pendant 10s et la remettre.

Vous devez entendre un 1e BIP.

2 Appuyer sur P2.

Vous devez entendre un 2e BIP.

3 Appuyer à nouveau sur P2.

Vous devez entendre un 3e BIP.

4 Appuyer sur la flèche ouverture (supérieure) de la télécommande.

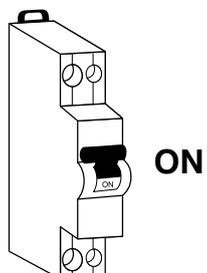
5 Le mouvement du volet indique que la synchronisation est effective.

- B** La convention veut que la flèche supérieure commande l'ouverture des volets et la flèche inférieure, la fermeture.

Si ce n'est pas le cas, effectuer l'opération suivante.

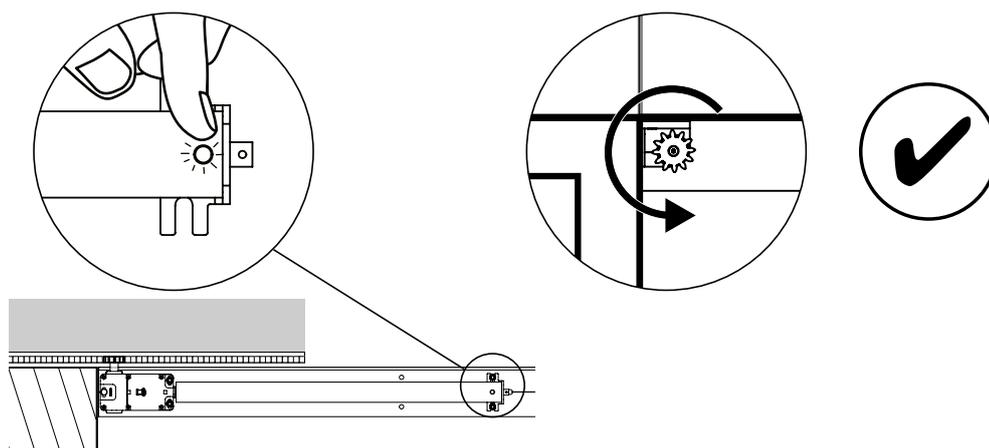
1

Alimentation branchée.



2

Appuyer sur P3 jusqu'à provoquer le mouvement du moteur.
L'opération est terminée.

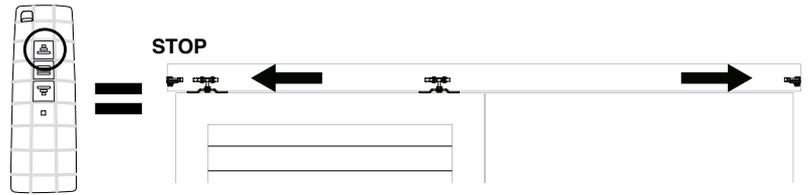




Ne pas positionner les butées de fin de course avant réglage.

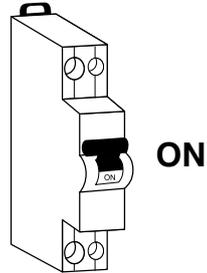
C Réglage de fins de course

Étapes 1 à 3 à faire en 5 secondes.



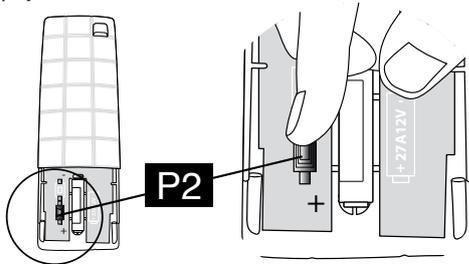
1

Alimentation branchée.

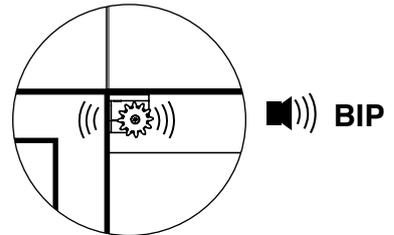


2

Appuyer sur P2.

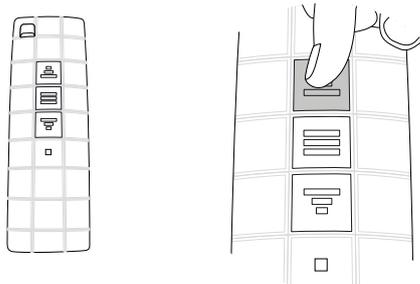


Vous devez entendre un 1er BIP.

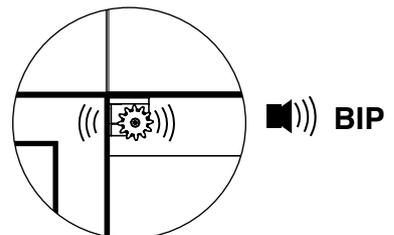


3

Appuyer sur la flèche d'ouverture (supérieur).

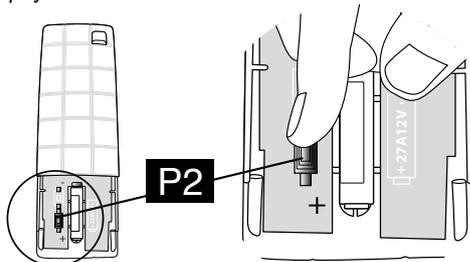


Vous devez entendre un 2e BIP.

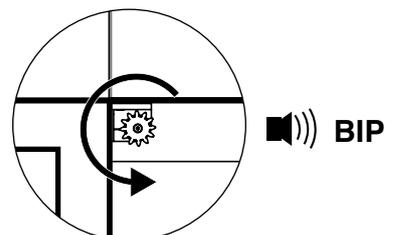


4

Appuyer à nouveau sur P2.

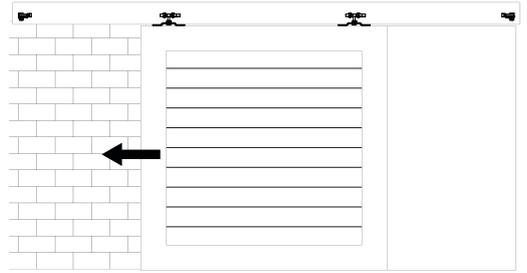
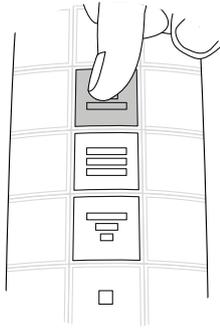


Vous devez entendre un 3e BIP et le moteur effectue une rotation.



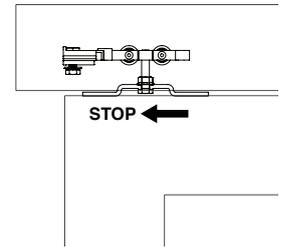
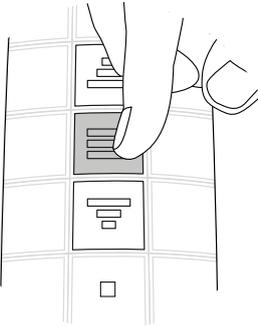
5

Commander l'ouverture du volet.



6

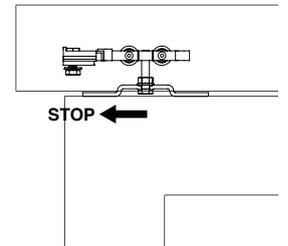
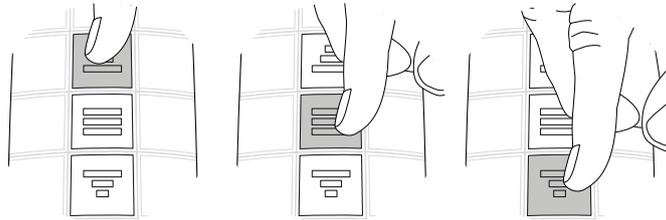
Arrêter en position ouverte.



7

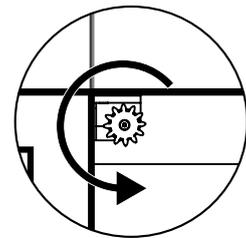
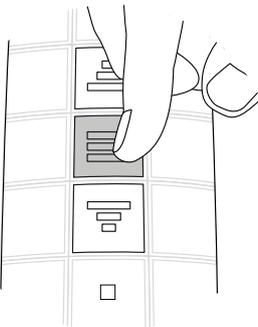
Ajuster la position de fin de course à l'aide des boutons de commande.

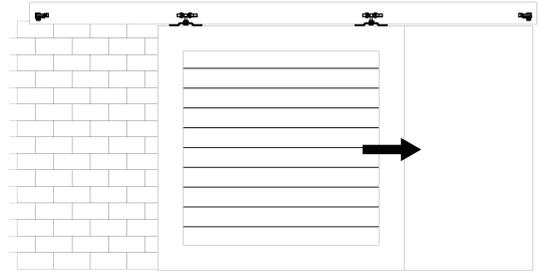
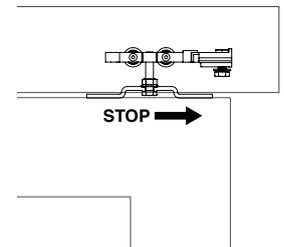
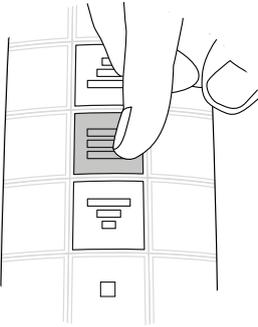
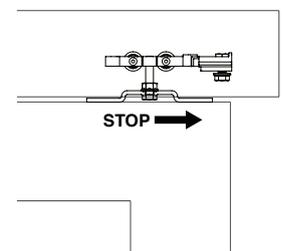
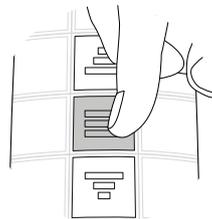
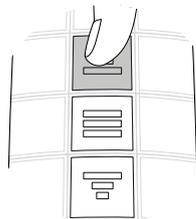
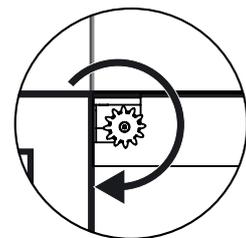
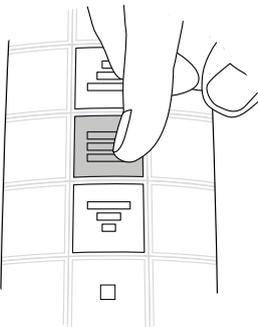
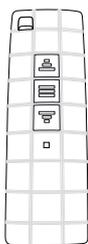
Pour affiner le réglage si besoin.



8

Une fois la position fin de course trouvée, appuyer sur le bouton arrêt jusqu'au mouvement du moteur.
La fin de course ouverte est enregistrée.

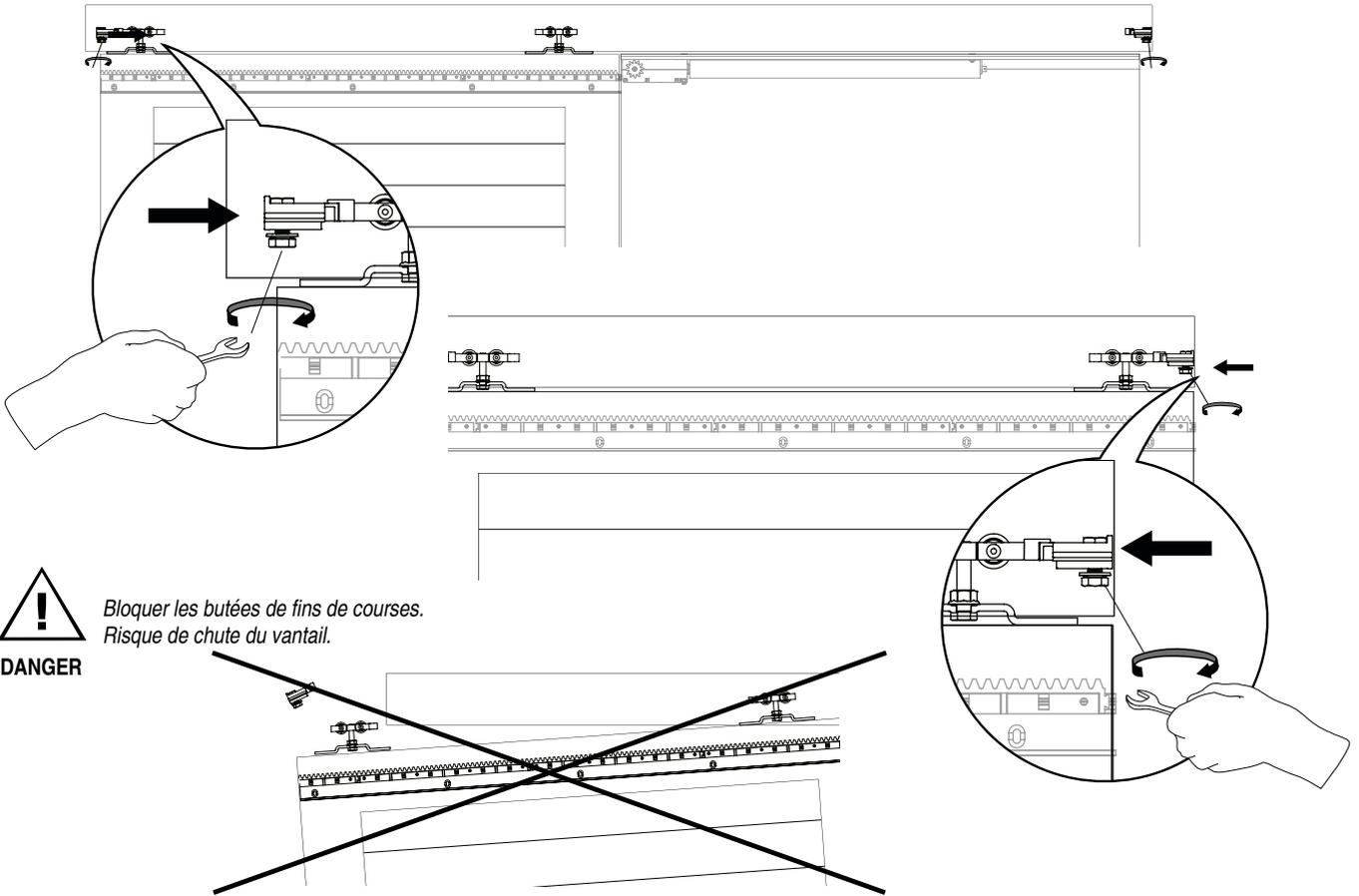


9*Commander la fermeture du volet.***10***Arrêter en position fermeture.***11***Ajuster la position de fin de course à l'aide des boutons de commande.***Pour affiner le réglage si besoin.****12***Une fois la position fin de course trouvée, appuyer sur le bouton arrêt jusqu'au mouvement du moteur.
La fin de course ouverte est enregistrée.*

D Resserage des butées

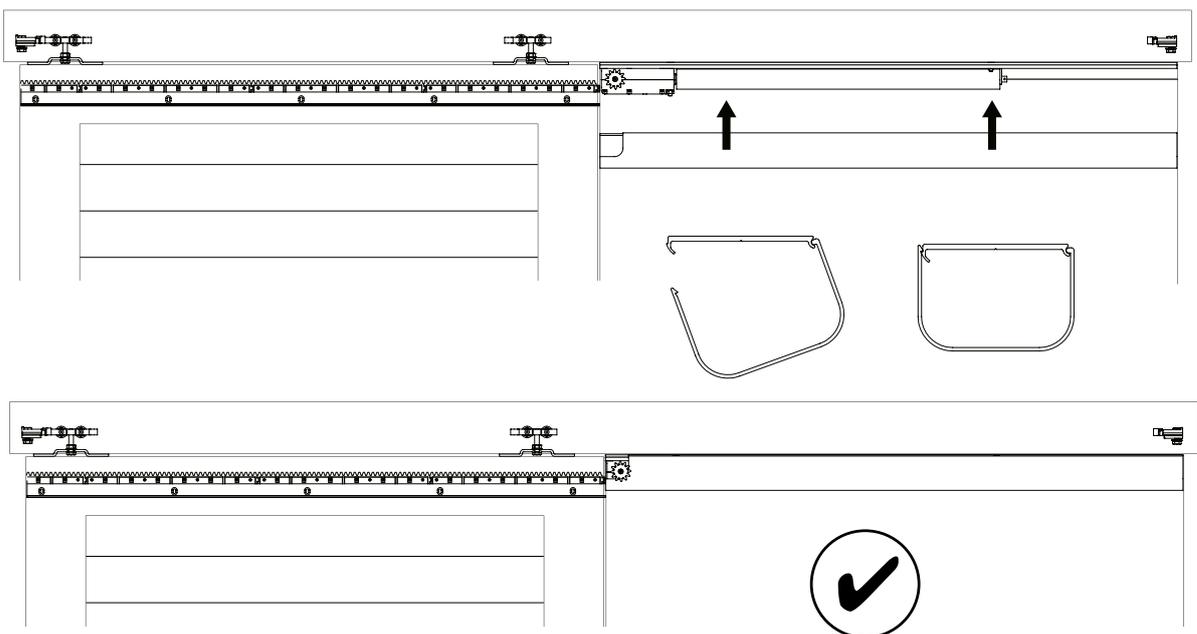
1

Bloquer les butées de fin de course



2

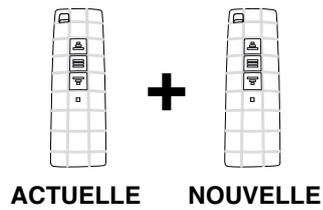
Poser le capot



E Synchronisation télécommande supplémentaire

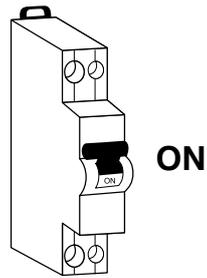


Ne pas dépasser 5s entre les opérations.



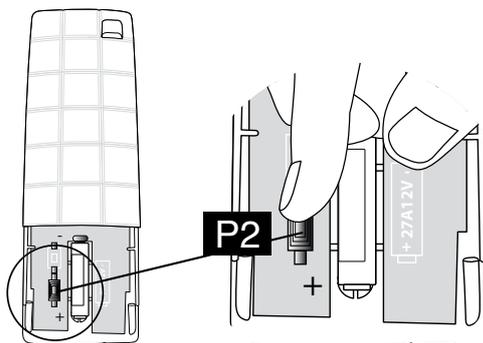
1

Alimentation branchée.



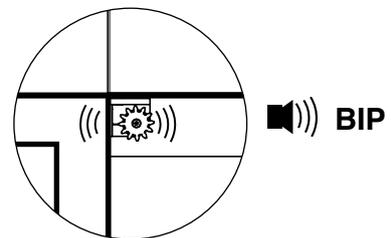
2

Appuyer 2 fois de suite sur P2.



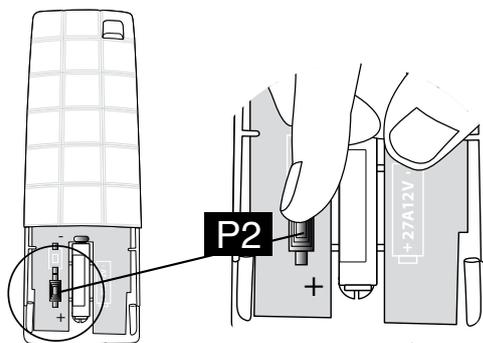
ACTUELLE

Vous devez entendre 2 BIP.



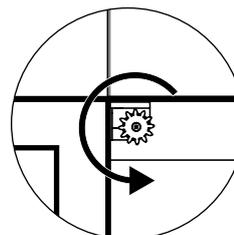
3

Appuyer une fois sur P2.



NOUVELLE

Le moteur effectue une rotation indiquant que la télécommande supplémentaire est synchronisée.



F Désynchronisation télécommande



1 Alimentation branchée.

ON

2 Appuyer sur P2.

P2

Vous devez entendre un 1er BIP.

BIP

3 Appuyer sur le bouton arrêt.

4 Appuyer de nouveau sur P2.

P2

Le moteur émet un BIP et effectue une rotation indiquant la désynchronisation de la télécommande.

BIP

DIAGNOSTIC

I - Le moteur ne réagit pas.

- 1 – Vérifier la télécommande :
 - Refaire la procédure A : Synchronisation télécommande avec le moteur (Page 14),
 - Vérifier que la LED de la télécommande s'allume à l'appui d'un des boutons,
 - Sinon vérifier les piles.
- 2 – Vérifier l'alimentation électrique :
 - Vérifier la conformité du câblage et la tension du circuit électrique,
 - Vérifier le disjoncteur du circuit électrique concerné.
- 3 – Vérifier que la distance entre la télécommande et le moteur n'est pas en cause.
- 4 – Vérifier qu'aucun autre émetteur ne vienne faire parasite dans l'environnement immédiat du moteur.
- 5 – Remplacer le moteur.

II - Le moteur émet un claquement puis s'arrête

- 1 – Vérifier qu'il n'y a aucun obstacle au déploiement du vantail.
- 2 – Couper le courant du circuit concerné :
 - Remettre le courant du circuit concerné après 10 secondes,
 - Refaire la procédure de réglage des fins de course (Page 16).
- 3 – Démontez le capot :
 - Dévisser les 2 vis qui supportent le moteur à l'arrière (voir Etape 13, page 12) sans débrancher le moteur,
 - Enlever le moteur du bloc de réduction,
 - Manipuler manuellement le vantail,
 - Remonter l'ensemble (moteur + capot),
 - Refaire le réglage des fins de course (Page 16).
- 4 – Remplacer le moteur

III - Le moteur émet un claquement en fin de course ou n'a pas atteint sa position de butée.

- 1 – Couper le courant du circuit concerné.
- 2 – Remettre le courant du circuit concerné après 10 secondes.
- 3 – Refaire la procédure de réglage des fins de course (Page 16).

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

1. GARANTIES COMMERCIALES

1.1 DUREE ET ETENDUE DE LA GARANTIE COMMERCIALE

Nous garantissons les kits de motorisation volet, ainsi que les télécommandes et accessoires associés à ces kits, durant 2 ans à compter de leur date de facture. Les consommables (piles, ampoules..) ne sont pas garantis. Un logo indiquant la durée de garantie est apposé sur la fiche produit. A défaut de preuve de la date d'achat des produits, la garantie ne peut être prise en compte qu'à partir de la date de fabrication du produit. Pendant toute la durée de la présente Garantie Commerciale, un produit ne fonctionnant pas normalement du fait d'un défaut de matière ou de fabrication sera, soit réparé, soit remplacé par un produit de fonctionnalités similaires. Ce choix (réparation ou remplacement) reste à l'initiative seule de TORBEL® INDUSTRIE.

Aux termes de l'article L.211-16 du Code de la consommation, « lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention ».

Cette dernière disposition ne s'appliquera pas si le produit que vous avez renvoyé n'entre pas dans le champ de la garantie commerciale ou légale. La présente Garantie Commerciale s'ajoute aux garanties légales offertes aux consommateurs.

La présente Garantie ne couvre que le moteur et ses accessoires. Aucun frais complémentaire ne pourrait être réclamé à la société TORBEL®.

1.2 FONCTIONNEMENT DE LA GARANTIE COMMERCIALE

En cas de dysfonctionnement du produit TORBEL, après mise en service, nous vous remercions dans un premier temps de contacter le Service SAV de TORBEL® au +33 4 93 91 01 44, du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, et le vendredi de 9h à 12h et de 14h00 à 16h00.

Vous pouvez également contacter le Service SAV de TORBEL par courrier électronique à l'adresse suivante : info@torbel.com.

Si le Service SAV de TORBEL suspecte un défaut de matière ou de fabrication de votre produit, nous vous indiquerons la procédure appropriée pour traiter la réparation ou le remplacement du produit.

Nous vous fournirons un numéro d'accord de retour qui, accompagné de votre preuve d'achat ou bordereau d'envoi, permettra de traiter votre demande.

Les frais de retour de votre produit, en dehors de la garantie légale, pourront être mis à votre charge.

Nous vous demandons de conserver votre preuve d'achat ou bordereau d'envoi qui vous sera demandé en cas de mise en œuvre de la Garantie Commerciale. Un produit réparé ou remplacé sous garantie, reste garanti aux conditions de la garantie commerciale octroyée lors de l'achat et ce, jusqu'à son expiration. Tout produit retourné devient propriété de TORBEL dès son remplacement.

1.3 EXCLUSIONS DE LA GARANTIE COMMERCIALE

Elle ne comprend pas la prise en charge des frais de démontage et de réinstallation des produits ; ni le remplacement des consommables tels que les piles, les ampoules ou les batteries.

Sont notamment exclus du champ d'application de la présente Garantie Commerciale, les dysfonctionnements des produits TORBEL® résultant :

- de négligence ou d'erreur d'installation ou d'utilisation et notamment dans les cas suivants :
- utilisation hors des domaines de la motorisation ou de l'automatisation des volets,
- irrespect des instructions d'installation, de mise en service (y compris le branchement), de fonctionnement, d'utilisation et d'entretien données par TORBEL® ;
- utilisation d'éléments associés (automatismes, accessoires, ...) ne répondant pas aux critères de compatibilité définis par TORBEL® (se référer aux critères de compatibilité figurant sur la notice de l'équipement concerné ou toute condition spéciale définie dans le cadre d'une étude validée par TORBEL® ;
- de branchement sur une source d'énergie non appropriée ;
- d'une installation ou d'une association avec un produit inadapté ;
- des produits ou composants ouverts (autre que le simple déballage du produit), modifiés, cassés, percés ou coupés ;
- de la qualité de l'environnement radio notamment d'un écran radio résultant d'appareillages ou de contraintes électriques dans l'environnement de l'installation ;
- d'un choc, ou d'une chute du produit ;
- de l'humidité, d'un incendie, de la foudre, d'une tempête, d'une inondation et plus généralement de tout événement de force majeure.

A moins de commander l'installation ou la vérification de votre installation détaillée en chap. 2, « TORBEL® Service », la présente Garantie Commerciale ne couvre pas l'installation et la mise en service du produit TORBEL® qui s'effectuent sous votre seule responsabilité. Vous devez vérifier que l'usage que vous voulez faire du produit Torbel acheté, son installation, sa mise en service et son utilisation sont conformes aux instructions données par Torbel dans la notice d'installation et d'utilisation fournie avec le produit. TORBEL® ne garantit pas les produits et décline toute responsabilité en cas d'installation, de mise en service, d'utilisation ou d'entretien du produit TORBEL non conforme aux caractéristiques du produit, aux instructions de TORBEL®, aux usages ou aux normes en vigueur.

2. RÉPARATION OU REMPLACEMENT DES PRODUITS HORS GARANTIE COMMERCIALE OU LÉGALE

Les produits non couverts par la présente Garantie Commerciale, ou par aucune garantie légale, soit sur votre site ou dans nos ateliers, pourront être refusés par TORBEL ou faire l'objet de frais de réparation qui vous seront facturés.

Si votre produit ne peut pas être couvert par la présente Garantie Commerciale ni par une garantie légale :

- Cas 1 : équipement envoyé à nos ateliers de SAV, nous vous enverrons par courriel un devis pour, au mieux de nos intérêts et de nos possibilités, soit réparer votre produit, soit le remplacer par un produit neuf ou de fonctionnalités similaires.
- Cas 2 : intervention sur le site de l'installation que vous commandez, les frais de l'intervention vous seront facturés selon nos tarifs en vigueur.

3. RÉCLAMATION

Toute réclamation doit être adressée au SAV TORBEL. En cas de différend, vous avez la possibilité de recourir à une procédure de médiation conventionnelle ou tout autre mode alternatif de règlement des différends. Seul le droit français est applicable. A défaut de trouver une solution amiable, les tribunaux de Nice (France) auront la compétence exclusive.

4. TORBEL® SERVICE

Nos conseillers sont disponibles pour tout conseil au +33 4 93 91 01 44, du lundi au vendredi de 9h à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Torbel vous propose des prestations techniques suivantes :

I. Etudes et vérification d'installation : un accompagnement technique dans l'élaboration de votre installation comprenant, étude et préconisations, et vérification de l'installation sur place. Ce service conviendrait à une installation d'équipement sur une habitation individuelle ou collective afin de garantir la conformité de l'installation et éviter des coûts liés à une installation mal maîtrisée.

Selon votre niveau d'expérience, vous pouvez vous limiter à une simple vérification de votre étude et/ou de la conformité de l'installation. Suite à la vérification, Torbel validera la conformité de l'installation en indiquant, le cas échéant, d'éventuels ajustements nécessaires.

II. Installation : Installation de l'équipement par un installateur agréé. Cette prestation vous garantit la conformité de votre installation.

III. Service après-vente : TORBEL® vous propose un service technique pour résoudre les éventuels problèmes ou pannes survenus :

- a) Assistance à distance : téléphonique (+33 4 93 91 01 44) ou par mail (info@torbel.com)
- b) Remise en état d'équipement dans nos ateliers,
- c) Assistance sur votre site.

Tarifs en vigueur :

Prestations d'assistance couvertes par la garantie : gratuites,

Prestations commandées non couvertes par la garantie : Tarif horaire en vigueur disponible sur demande adressée à info@torbel.com + les frais de déplacement, d'expédition et tout autre frais engagé seront facturés.